



ORGANISATION

L'AQUATERRA est une manifestation sportive 100% nature créée en 2011 à l'occasion des 60 ans du barrage de Bort-les-Orgues (19), ayant lieu autour de la retenue sur 3 départements, la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme et 2 régions, Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes.

L'organisation est assurée par l'association Well'Com Organisation.

Si c'est possible encore cette année, tous les parcours emprunteront un passage exceptionnel à l'intérieur du barrage EDF de Bort les Orgues 🏰

TRAILS ET COURSES NATURE

Toutes les courses se déroulent en milieu naturel, empruntant des sentiers de randonnée et des hors-pistes sur des propriétés privées, en une seule étape, à allure libre.

Courses :

- L'EDFi du Lac : Tour du Lac de Bort-les-Orgues, environ 80 kms, en individuel ou en relais à 2, à 3 ou à 4
- Les Manants de Port-Dieu : Port-Dieu (19) / Bort-les-Orgues, environ 47 km, en individuel ou à 2. Départ en bus puis en bateau de l'embarcadère de Val. **Attention ce trail est limité aux 200 premiers participants !** Nous ne disposons que de 200 places dans les bateaux
- L'Artensiel : La Grange Haute (commune de Labessette 63) / barrage / Bort les Orgues, environ 27 km. Départ en bus puis en bateau de l'embarcadère de Val. **Attention ce trail est limité aux 200 premiers participants !** (Nous ne disposons que de 200 places dans les bateaux)
- La Pierr'Fit Tour : Bort les Orgues / Barrage / Bort les Orgues, rive droite du lac, environ 15 km
- La trace de l'Ecureuil : Bort les Orgues / Barrage / Château de Val, rive gauche du lac, environ 8 km

Concernant les relais, pour se rendre à leurs points de relais choisis, les participants doivent être autonomes, pour en revenir, aussi. La formule « relais » permet à tous d'avoir 1 seul objectif sur l'Aquaterra : Faire le tour du Lac à 2, à 3 ou à 4 sur le 80km, entre amis, en famille, en club.. Tous ont la possibilité de découvrir le tour du lac dans son entièreté ou presque (relais à 2 sur le 47km).

Départs et arrivées :

Trails :

- **L'EDFi du lac 80km : départ à 5h00 samedi matin de la Place Marmontel**, centre-ville de Bort-les-Orgues.
- **Les Manants de Port Dieu 47km** : samedi, départ de la course à Port Dieu à l'arrivée des bateaux (entre 7h45 et 8h). Pour se rendre au départ, dès 6h30, prendre les bus garés sur le pont du centre-ville (à côté de la Place Marmontel) à destination de l'embarcadère du Château de Val, où le bateau vous emmènera au départ à Port Dieu.
- **L'Artensiel 27km : samedi, départ de la course plage de la Grange Haute à 9h30 à l'arrivée des bateaux** (entre 9h15 et 9h30). Pour se rendre au départ : dès 7h30, prendre les bus garés sur le pont du centre-ville (à côté de la Place Marmontel) à destination de l'embarcadère du Château de Val, où le bateau vous emmènera au départ sur la plage de La Grange Haute.
- **Le Pierr'Fit Tour 15km : samedi, départ de la course à 9h00, de la Place Marmontel**, centre-ville de Bort les Orgues
- **La trace de l'Ecureuil 8km : samedi, départ de la course à 9h45 du Château de Val.** Pour se rendre au départ : dès 8h30, prendre les bus garés sur le pont du centre-ville (à côté de la Place Marmontel) qui vous emmèneront au départ au Château de Val.

Randonnées :

- **L'Artensiel 27km : samedi, départ de la randonnée vers 9h30 plage de la Grange Haute à l'arrivée des bateaux.** Pour se rendre au départ : dès 7h45, prendre les bus garés sur le pont de pont du centre-ville (à côté de la Place Marmontel) vers l'embarcadère du Château de Val, où le bateau vous emmènera au départ.
- **Le Pierr'Fit Tour 15km : samedi, départ de la randonnée vers 10h00, de la Place Marmontel**, centre-ville de Bort-les-Orgues
- **La trace de l'Ecureuil 8km : samedi, départ de la randonnée vers 10h15 du Château de Val.** Pour se rendre au départ : dès 9h00, prendre bus de la Place Marmontel vers Château de Val.

Toutes les arrivées (trails et randonnées) ont lieu Place Marmontel à Bort-les-Orgues

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne dans la limite des places disponibles sur www.trail-aquaterra.com. (dossier complet obligatoire)* .
Aucune inscription sur place sauf pour les randonnées

*Pour valider leur inscription, tous les concurrents doivent présenter :

Une copie de leur licence (FFA, FFCO, Pass J'aime courir... année en cours) ou un certificat médical comportant la mention non contre-indication de la pratique de la « Course à pied en compétition » ou « Athlétisme en compétition » ou « Sport en compétition » datant de moins d'un an à la date de l'épreuve
+ une autorisation parentale, s'ils sont mineurs

Âge minimum des participants : 80, 47, 27 km : ≥ 20 ans / 15 km : ≥ 18 ans et 8 km : ≥ 16 ans

DROITS D'ENGAGEMENT PAR PERSONNE

| DROIT D'ENGAGEMENT | TRAILS | | RANDONNEES |
|----------------------------------|---|---|------------|
| | Tarifs jusqu'au 31 mai | Tarifs dès le 1 ^{er} juin | |
| L'EDFi du lac - 80 km | Solo 84 € Relais : à 2 : 45 € à 3 : 32 € à 4 : 25 € | Solo 94 € Relais : à 2 : 50 € à 3 : 37 € à 4 : 30 € | |
| Les Manants de Port Dieu – 47 km | Solo 57 € Relais à 2 : 32 € | Solo 67 € Relais à 2 : 37 € | |
| L'Artensiel – 27 km | 33 € | 39 € | 22 € |
| Le Pierr'Fit Tour – 15 km | 19 € | 24 € | 12 € |
| La trace de l'Ecureuil – 8 km | 12 € | 15 € | 10 € |

Option Annulation : + 5 € Remboursement de votre engagement à 80% (sauf frais), sous réserve de prévenir la responsable des inscriptions avant le 09/07 : inscriptions.aquaterra@gmail.com

RETRAIT DES DOSSARDS

Lieu : Place Marmontel à Bort-les-Orgues :

- Le vendredi de 16 h à 20h30,
- Le samedi de 5h30 à 9h30 (suivant les épreuves), pour les randonneurs et traileurs qui ne peuvent pas venir la veille.

Pas d'inscription le Jour J pour les Trails

RAVITAILLEMENTS ET RELAIS

Attention, il n'y a pas de gobelet plastique sur les ravitaillements !

Vous devez être autonomes concernant la gestion de votre hydratation (gourdes, camelbacks ou éco-gobelets).
L'EDFi du Lac (80 km), est un trail en semi autonomie. 3 Ravitaillements solides 1- Outreval (17.5km) 2 – Pont d'Arpiat (38.5km) 3 - Château de Thynières 4 – Place Marmontel à l'arrivée + plusieurs liquides

Concernant les RELAIS : ils sont uniquement possibles sur les lieux de ravitaillements. Il est obligatoire de signaler le changement de dossard à une personne présente sur place. Les participants doivent se rendre et rentrer de leurs points de relais par leurs propres moyens.

- km 17.5 - Outre-Val
- km 38.5 - Pont d'Arpiat
- km 47 - La Renaudie
- km 59 – Château de Thynières
- km 67.5 - Anglards
- km 72 – Château de Val
- km 80 – Bort les Orgues (Arrivée)

RECOMPENSES

Elles auront lieu à l'issue des courses sur la Place Marmontel.

BALISAGE

Le fléchage du circuit est matérialisé par des balises « orange », « Corrèze, le département » et/ou de la rubalise retirés le lendemain de l'épreuve.

BARRIÈRES HORAIRES

Sur l'EDFi du Lac, le temps limite est de 14h avec 2 barrières :

1. Pont d'Arpiat (42kms) à 12h00
2. Château de Thynières à 16h15

ABANDONS

Ils doivent être obligatoirement signalés et enregistrés aux ravitos ou aux points de contrôle auprès d'une personne identifiée de l'organisation.

SANITAIRES ET DOUCHES

Situés dans les vestiaires du stade.

RÈGLES RELATIVES AUX PARTICIPANTS

- En cas d'abandon, le concurrent ne peut être classé sur la distance inférieure
- Il est formellement interdit de prendre part à la course sans dossard
- Le ravitaillement sauvage et toute aide matérielle extérieure sont formellement interdits
- Les dossards doivent être visibles de face durant tout le parcours et lors du passage sur la ligne d'arrivée
- Concernant les portions de routes, vous êtes soumis au code de la route, veuillez le respecter, soyez prudent !
- Matériel obligatoire sur l'Ultra Aquaterra l'EDFi du Lac : réserve d'eau 1.5 litre, un sifflet, une réserve alimentaire, une couverture de survie, une lampe frontale, un téléphone mobile, le n° d'urgence figurant sur les dossards
- Matériel obligatoire sur les autres courses (sauf le 8 et le 15kms) : réserve d'eau 1l
- Respecter les bénévoles, sans eux, il n'y a pas de courses possibles...
- Respecter la nature et l'environnement : ne jeter pas de détritux !
- Respecter la faune et la flore, le milieu dans lequel vous évoluez est fragile, prenez en soin. Vous êtes dans un espace Natura 2000 soumis à autorisation, soyez responsables...
- Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation
- Faites preuve de respect envers les autres concurrents et envers vous-même ; votre principal adversaire c'est vous
- Venez en aide à un concurrent en situation dangereuse
- Soyez solidaires, n'hésitez pas à encourager les autres
- Offrez vos sourires à la population locale, elle est là pour vous soutenir
- Profitez pleinement des superbes paysages de la vallée de la Haute Dordogne et des magnifiques panoramas sur le Puy de Sancy et le Puy Mary
- Les organisateurs mettent en place sur l'ensemble du parcours un dispositif « sécurité » et assistance composée de secouristes et médecins. Les frais (hospitaliers, radios, pharmaceutiques...) ne sont pas pris en charge par l'organisation
- Le personnel médical et les secouristes peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est plus en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard

MOTIFS DE DISQUALIFICATION

- Ne pas porter le dossard dans son intégralité
- Se faire suivre par un VTT ou par un coureur à pied non inscrit à la course
- Se faire ravitailler sur le parcours (hors zones autorisées)
- Jeter au sol papiers, bouteilles vides, barres ou gels énergétiques
- Ne pas suivre le parcours balisé
- Ne pas respecter les bénévoles
- Transférer son dossard à un autre coureur sauf sur les relais

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepte le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant.

À tout moment, l'organisation d'AQUATERRA se réserve **le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves**. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou en tous cas de force majeure. En cas d'annulation de l'épreuve pour force majeure, aucun droit d'inscription ou autres frais ne peuvent être remboursés.

